



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21296 G CARTE

21J/13g.h

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1:20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic Region Development Agreement between the Government of Canada and the Government of New Brunswick.

Contribution à l'Échéance auxiliaire Canada/Nouveau-Brunswick sur l'Exploration minérale 1984-1989 lorsqu'il est signé entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ce projet est financé par la Commission géologique du Canada.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par Les Reliefs Géophysiques Inc., à l'aide d'un gravimètre hélicoptère. Deux césium vapor magnetomètres ont été utilisés pour mesurer le champ magnétique terrestre sous un hélicoptère à une altitude moyenne de 150 m au-dessus du niveau du sol. Les données ont été enregistrées à l'aide d'un appareil photo 35 mm, dont le film était rentré sous l'hélicoptère, à une altitude moyenne de 150 m au-dessus du niveau du sol. Les données ont été traitées à l'aide d'un appareil photo effectué avec un appareil photo monté verticalement dans l'hélicoptère.

Après avoir édité les données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des deux types de vol ont été interpolées à l'aide d'une grille de 12 km. Le recouvrement des intersections de vol a été effectué à l'aide d'un ruban de mesure enroulé par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des deux types de vol ont été interpolées à l'aide d'une grille de 12 km. Les valeurs mesurées 50 m au-dessus du niveau du sol ont été interpolées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent interpolées à une grille dont les cases mesurent 50 m au-dessus du niveau du sol.

Toutes les données ont été traitées à l'aide d'un programme de correction qui corrige les variations régionales et les variations de la dépression magnétique.

Une autre correction a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre, qui a été obtenu à l'aide d'un appareil photo installé dans l'hélicoptère.

Copies de cette carte peuvent être obtenues either from the New Brunswick Department of Natural Resources, P.O. Box 50, Bathurst, N.B., E2A 2Z1 or from the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, à Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à Fredericton, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 2Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

Les données sont également disponibles en forme numérique sous forme de fichiers de pointe de niveau et de données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada ou du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21296 G CARTE
21J/13g.h
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

